

de son vivant est réputé de flaterie & du mensonge, on n'a pas laissé après sa mort de prodiguer un pareil ensens à ses *manes*, en voici un échantillon, tiré d'une Epitaphe qu'on fit à ce celebre Comedien.

*Cy gist cet ennemi des vices de son tems ,
De qui la voix fit autant que la plume ,
Il sçût par l'une & par l'autre en delassant
nos sens ,
Des severes leçons corriger l'amertume.*

Ce n'a pas toujours été dans la vûe de corriger les vices, que les spectacles publics ont été permis dans les Etats de divers Souverains : La Politique s'en est souvent servie dans des tems de calamité & de misere, pour amuser les peuples & occuper les esprits oisifs.

*Le Roi Au-
guste suivi
de ses Come-
diens, arri-
vé de Saxe
à Pofnanie.*

II. Sur ce principe, il ne faut pas être surpris si le Roi Auguste, lors qu'il repassa dernièrement en Pologne, accompagné de plusieurs habiles Ministres de sa Cour, pour tâcher d'apaiser les troubles du Royaume, & dissiper les idées de l'affreuse misere qui desole depuis si long-tems, cette malheureuse Republique; Il ne faut pas être surpris, dis-je, si la Troupe de Comediens de ce Prince, suivirent sa Majesté à Pofnanie, où Elle s'arrêta : Mais on prévoit que tout au plus, les Comediens ne peuvent divertir que certain nombre de gens à la suite de la Cour, & que les éclats de rire qui retentissent dans leurs Assembées, n'est pas un remede suffisant pour guerir les maux que souffrent les peuples dans les Provinces. S'il y a plusieurs *Democrites* à la suite de la Cour,